

Double Certification

Manager.e des Organisations

Mastère Européen Management et Stratégie d'Entreprise

Nouveauté



Niveau 7



17 mois
707h min



Lyon
Distanciel

Dans un contexte concurrentiel où la mondialisation et la transformation digitale bouleversent les sphères de notre société, les organisations font face à de nombreux défis qui nécessitent plus de flexibilité et une évolution des pratiques managériales afin de s'adapter à un marché en perpétuelle mutation.

Le/La Manager des organisations contribue à l'élaboration et à la **mise en œuvre de la stratégie** de son entreprise en matière de **développement commercial, marketing, financier et structurel** en tenant compte des ressources et de l'écosystème économique. Il/Elle intervient notamment dans les processus de changements organisationnels et managériaux (humains, démarche qualité, ...) selon les finalités attendues.

Le/La Manager des organisations exerce dans tous les secteurs d'activités. Ce métier renvoie notamment aux dirigeants(es) de grands groupes et à ceux qui travaillent seuls, en passant par l'ensemble des nuances d'entrepreneurs à la tête de TPE, de microentreprises, d'association ou de PME ou d'Entreprise de Taille Intermédiaire.

La **double certification Manager.e des Organisations/Mastère Européen Management et Stratégie d'Entreprise** apporte de solides connaissances et des compétences à la fois techniques, opérationnelles et relationnelles pour permettre à ses détenteurs de développer leur réactivité, leur sens de l'organisation et leur capacité à s'adapter aux changements.

Objectifs généraux de la formation

Maîtriser les compétences nécessaires à l'exercice du métier de **Manager.e des Organisations** en validant la **Certification professionnelle de niveau 7 et le diplôme de Mastère Européen Management et Stratégie d'Entreprise**.

Certification professionnelle enregistrée au RNCP par CDE FEDE France et reconnue par l'Etat au niveau 7. (code NSF 310 : Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion). (date d'échéance de l'enregistrement le 10/02/26).

L'acquisition de la certification est conditionnée par la validation des quatre blocs de compétences, et d'une épreuve transversale à l'ensemble des blocs : mémoire + thèse et soutenances professionnelles. Pour plus d'informations n'hésitez pas à consulter la Fiche RNCP de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35280/>

Connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation :

- Communiquer au sein de l'entreprise et développer une communication externe
- Utiliser les **outils de gestion commerciale**
- Réaliser des **business plans**
- Maîtriser les techniques de décisions stratégiques
- Développer une activité de l'entreprise
- Acquérir un savoir-faire pluridisciplinaire sur les différents champs fonctionnels économiques de l'entreprise
- Mettre en place des outils d'organisation interne et de contrôle
- Concevoir et **mettre en place des stratégies marketing, commerciales et RH**
- Analyser l'environnement managérial de l'entreprise
- Mettre en œuvre des modèles de fonctionnement et de contrôle
- **Animer et gérer des équipes internationales**
- **Valider une certification TOSA Excell (option)**

Objectifs spécifiques de la formation (Certification Professionnelle : Manager.e des Organisations)

- ✓ **Bloc1 : Élaborer et diffuser la stratégie globale d'une organisation :**
 - Construire une perspective globale des activités de l'organisation afin d'identifier ses potentialités et ses marges de manœuvre.
 - Évaluer les forces et les faiblesses de l'organisation au regard des risques et des opportunités du secteur d'activité afin d'assurer son bon positionnement à moyen et long terme.
 - Définir les objectifs stratégiques et le plan d'action correspondant.
 - Présenter les orientations stratégiques et financières à l'aide du business plan aux différentes parties prenantes.
 - Formuler et décliner la vision stratégique de l'organisation en termes de culture et de projet d'entreprise, de valeurs et d'image.
 - Formaliser la politique générale pour permettre d'allouer les ressources matérielles, humaines et financières.
 - Diffuser la stratégie et la feuille de route aux unités opérationnelles et aux fonctions clés de l'organisation.
- ✓ **Bloc 2 : Piloter la mise en œuvre de la stratégie globale d'une organisation :**
 - Piloter le fonctionnement structurel de l'organisation afin de garantir sa pérennité.
 - Piloter le développement de l'organisation, notamment dans un contexte européen et international, et conduire le changement.
 - Piloter la stratégie financière de l'organisation pour garantir sa rentabilité.
 - Définir et mettre en place des indicateurs de pilotage et de suivi de projets.
 - Optimiser les outils, les méthodes et les processus en fonction des résultats intermédiaires, des écarts constatés ou des imprévus rencontrés.
 - Piloter la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue et de résolution des problèmes.
- ✓ **Bloc 3 : Manager les équipes :**
 - Mobiliser les équipes autour des projets et des valeurs de l'organisation.
 - Fidéliser et fédérer les équipes par un management adapté aux enjeux du développement durable.
 - Superviser l'activité des équipes pour veiller à la stabilité du climat social.
 - Définir une politique sociale en intégrant les enjeux de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et de la gestion d'équipes multiculturelles.
 - Assurer le respect des règles et obligations de droit du travail, de sécurité au travail et de protection sociale.
 - Piloter la gestion des compétences et des métiers afin d'anticiper et de suivre les évolutions stratégiques de l'entreprise.
- ✓ **Bloc 4 : Diriger la stratégie de développement marketing et commercial d'une organisation :**
 - Concevoir une stratégie d'offre adaptée aux marchés ciblés pour atteindre les objectifs économiques de l'organisation.
 - Construire des partenariats commerciaux, notamment à l'international.
 - Piloter le suivi opérationnel et budgétaire du plan marketing et du plan d'actions commerciales.
 - Mobiliser et encadrer une équipe commerciale multiculturelle dans différents pays.

Objectifs spécifiques de la formation (Mastère Européen : Management et Stratégie d'Entreprise)

(Unités capitalisables) - 1ère année :

- ✓ **D41.1 Culture et Management d'entreprise :**
 - Maîtriser les principaux outils de gestion comptable et financière afin d'élaborer un plan de financement.
 - Appliquer des connaissances en droit des affaires et en matière de fiscalité au sein de l'entreprise.
 - Maîtriser les fondamentaux de la recherche marketing et du marketing stratégique.
 - Appréhender et d'analyser les enjeux de la distribution et de la logistique pour mettre en place de nouvelles stratégies d'approvisionnement.
 - Optimiser le potentiel de l'entreprise par l'utilisation des bases de la négociation et l'animation d'une équipe de vente.
 - Elaborer une stratégie de communication ou concevoir un plan de marchéage à un marché spécifique.
- ✓ **D41.2 Gestion des RH et des organisations :**
 - Maîtriser les techniques de management afin de mobiliser les salariés en une équipe efficace.
 - Comprendre la communication interpersonnelle afin de mesurer et gérer les relations conflictuelles.
 - Organiser et définir les modes et outils de communication pour garantir le climat social de l'entreprise.
 - Mettre en place une structure organisationnelle simple à même d'évoluer.
 - Développer la culture d'entreprise, savoir utiliser les leviers du changement.
 - Utiliser les outils de management sociaux, économiques et mener une démarche qualité.

- ✓ **D42 Soutenance – Mission professionnelle :**
 - Mener une mission professionnelle traitant de problématiques de management.
 - Rédaction d'un mémoire.
 - Expliquer et défendre sa démarche devant un jury.
- ✓ **A4.5 Les entreprises et les enjeux de la transition écologique :**
 - Expliquer les problèmes portant sur les notions de l'entreprise, de la concurrence et du marché, telles que définies par la législation communautaire et les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne.
 - Démontrer l'importance de l'évolution des règles concernant les comportements des entreprises et les concentrations entre entreprises.
 - Connaître le rôle des autorités chargées d'appliquer les règles de concurrence visant les entreprises.
 - Connaître le processus d'après lequel est établie la conformité des produits aux normes européennes dans le Marché intérieur.
- ✓ **UC B4-B5 / Langue Vivante Européenne 1 : (1ère et 2ème année)**
 - Acquérir le niveau B2 du CECRL (*Cadre européen commun de référence pour les langues). *La validation de ce module donne lieu à la délivrance du Certificat de langues FEDE, respectant les préconisations du CECRL et reconnu par l'IFE.*
- (Unités capitalisables) – 2ème année**
- ✓ **D51.1 Stratégies et environnement géopolitique, économique et juridique :**
 - Acquérir des connaissances en droit international en matière de contrats internationaux, de protection intellectuelle et industrielle et des lois anti-trust.
 - Comprendre les aspects techniques des affaires internationales notamment en matière de transport, logistique et import-export.
 - Intégrer les connaissances en matière de finances internationales et en particulier ce qui relève des marchés à terme, des risques de crédit.
 - Comprendre le marketing international et ses stratégies de globalisation.
- ✓ **D51.2 Management stratégique des organisations :**
 - Appréhender le contexte de l'environnement managérial.
 - Acquérir une démarche de gestion de la ressource humaine en s'appuyant sur les outils de communication interne.
 - Comprendre les différents aspects du marketing, amont et aval, pour élaborer des stratégies commerciales, des stratégies de communication et des stratégies d'innovation.
- ✓ **D52 Soutenance – Thèse professionnelle :**
 - Mener une mission professionnelle traitant de problématiques afférentes à la gestion logistique.
 - Rédaction d'un mémoire.
 - Expliquer et défendre sa démarche devant un jury.

Programme de la formation (minimum 707h)

La formation se compose de 4 blocs de compétences complétés par les blocs du Mastère Européen et l'alternance en entreprise. Environ 101 jours en formation complétés par les jours en entreprise.

Jour 1 : Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, de la thèse, de l'examen, des référentiels de compétences et d'examen (7h)

Jours 2 à 111 : (de formation) :

- Module Préparation : Mémoire professionnel + soutenance (1^{ère} année). L'épreuve professionnelle de soutenance permet de valider les capacités de l'apprenant à mener un projet professionnel, à développer une problématique dans un document écrit et à expliquer et défendre sa démarche devant un jury. (35 h)
- Module Préparation : Thèse professionnelle + soutenance (2^{ème} année). L'épreuve professionnelle de soutenance permet de valider les capacités de l'apprenant à mener un projet professionnel, à développer une problématique dans une thèse professionnelle (document écrit) et à expliquer et défendre sa démarche devant un jury. (35 h)
- **Expertise professionnelle du Management et Stratégie d'Entreprise :**
- **D41.1 Culture et Management d'entreprise (252h)**
- **D41.2 Gestion des RH et des organisations (56h)**
- **D51.1 Stratégies et environnement géopolitique, économique et juridique (77h)**

- **D51.2** Management stratégique des organisations (77h)
- **A4.5** Les entreprises et les enjeux de la transition écologique (56h)
- **UEB** Langue vivante européenne (Anglais) (112h)
- *Module TOSA Excell. Acquérir un des 5 niveaux du TOSA. (21h en plus) - Option*
- Examen (16h)
- Transversal : Révision/préparation à l'examen/évaluations en cours de formation/Suivi des acquis de compétences en entreprise.

Présentation et inscription à l'examen en totalité ou par blocs.

Profil des candidat(e)s

Pour qui :

- Demandeurs d'emploi
- Salarié(e)s
- Apprenti(e)s

Prérequis obligatoires :

- **Être titulaire d'un diplôme de Bac+3 ou niveau 6** dans le domaine du management.
- **Niveau B1* du CECRL en anglais** (Cadre européen commun de référence pour les langues).

Code(s) ROME :

- M1205 - Direction administrative et financière
- M1503 - Management des ressources humaines
- M1402 - Conseil en organisation et management d'entreprise
- M1302 - Direction de petite ou moyenne entreprise

Prérequis souhaités :

- Goût et aptitudes pour la relation commerciale et appétence pour le marketing.

Débouchés et suite de parcours

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Chef.e d'entreprise, créateur ou repreneur d'entreprise
- Directeur général de filiale, fonctionnel
- Directeur d'unités opérationnelles
- Directeur / Manager de zone, filiale, d'unité, de services
- Directeur général adjoint / Directeur adjoint
- Gérant
- Directeur de service, département, unité, d'agence
- Directeur de projet / Manager de projet
- Directeur du développement, Directeur des ventes
- Consultant dans des cabinets de conseil
- Manager des organisations, Manager international

Poursuite de parcours :

- MBA européen en Management Stratégique des Organisations (fedé)

Passerelles : (correspondances partielles)

Se référer à la Fiche RNCP sur le site de France Compétences :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35280/>

Taux d'insertion global moyen à 6 mois : 96% (données RNCP 2018)

Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois : 53% (données RNCP 2018)



Tarif et Prise en charge

Tarif pour le candidat : 100% pris en charge-Tarif pour l'organisme financeur (Décret n° 2025-174 du 22 février 2025 relatif à l'aide unique aux employeurs d'apprentis) : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051235656> . À compter du 1er juillet 2025, pour les contrats d'apprentissage préparant à un diplôme ou un titre professionnel au moins égal à Bac+3 (niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles), l'employeur devra désormais verser une somme forfaitaire de 750 €. Le centre de formation des apprentis (CFA) concerné se chargera de recouvrer cette participation obligatoire.

Si vous souhaitez des informations plus détaillées sur les financements et les prises en charge, veuillez contacter nos agences.

Plusieurs dispositifs existent pour faire financer une formation, ils dépendent de la situation du candidat et de l'entreprise.

➔ **Devis sur demande et renseignements auprès de nos agences**

Contacts :

① Site de Lyon : contact@opusformation.eu - 04 72 60 79 11 - 93 rue Bugeaud, 69006 LYON

① Site de Paris : contact-paris@opusformation.eu - 01 43 64 68 45 - 1 rue des Montiboeufs, 75020 PARIS

Modalités d'accès et de délais

⇒ **Modalités :**

Recrutement toute l'année*. Modalités : Dossier, Tests et/ou entretiens en amont de la formation. 2 sessions par an en Janvier et Septembre.

⇒ **Accessibilité :**

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap, pour plus d'informations et d'accompagnement veuillez-vous rapprocher de nos assistant(e)s référent(e)s présent(e)s sur chaque site.

⇒ **Aménagements des épreuves pour personnes en situation de handicap :**

Sur présentation de documents officiels relatifs au handicap (RQTH, carte d'invalidité, etc.), l'Apprenant peut bénéficier d'aménagements des épreuves (temps supplémentaire et/ou aides humaines et techniques).

⇒ **Rythme, durée et horaires de la formation :**

Rythme contrat en alternance : 1 à 2 jours en CFA / 3-4 jours en entreprise.

Horaires de la formation : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h ou 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Durée : à partir de 707h en CFA pour un contrat de 17 mois.

**Délais et Durées indicatifs et ajustables en fonction des besoins et des personnes.*



Modalités de validation

- En fonction des résultats obtenus par chaque candidat aux évaluations :
- - Si le jury final de certification déclare le succès aux évaluations du candidat :
- Le candidat obtient conjointement :
- Le diplôme européen délivré par la FEDE.
- La certification professionnelle enregistrée au RNCP délivrée CDE FEDE France. Les blocs de compétences de la certification sont tous validés.
- Si le jury de certification déclare l'échec aux évaluations du candidat :
- 1-Le candidat est ajourné et n'obtient ni le diplôme européen de la FEDE, ni la certification professionnelle de CDE FEDE France.
- 2-Le candidat conserve la possibilité de se représenter aux évaluations lors d'une autre session d'examen.



Modalités de l'examen (16h)*

- D41.1 Culture et Management d'entreprise (QCM 1h)
- D41.2 Gestion des RH et des organisations (ex pratiques 2h)
- D42 Soutenance – Mission professionnelle (grand oral 1h)
- D43 Contrôle continu
- D51.1 Stratégies et environnement géopolitique, économique et juridique (écrit 3h)
- D51.2 Management stratégique des organisations (Etude de cas 4h)
- A4.5 Les entreprises et les enjeux de la transition écologique (QCM 1h30)
- UEB Langue vivante : écrit (1h45) + oral (0h45)
- D52 Soutenance - Thèse professionnelle (grand oral 1h)
- 53 Contrôle continu



Moyens pédagogiques et techniques

- Alternance entre **présentiel, formation à distance et périodes en entreprise.**
- Exposés théoriques.
- Etude de cas concrets.
- Quiz en salle.
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation/jeux de rôles.
- Classes virtuelles sur Digiforma.
- **PC portable.**

Equipe pédagogique

Une équipe de professionnel(le)s expérimenté(e)s dans le métier de votre formation pour vous accompagner dans votre projet.



Modalités d'évaluation

- Les résultats des **évaluations passées en cours de formation** pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- **Livret de suivi des compétences en entreprise.**
- **Grille d'évaluation des acquis** tout au long de la formation.
- **Contrôles Continus.**



***Modalités détaillées de l'examen (16h) ci-dessous :**

D41.1 Culture et Management d'entreprise : *Ce module vaut coefficient 2, et permet de capitaliser 6 ECTS.*

Forme de l'épreuve : **Questionnaire à Choix Multiples (QCM)**

Durée : **1 heure**

Nombre de questions : 60 questions

Nombre de points : **180 points**

Le nombre de questions posées par thème étant proportionnel au nombre d'heures de formation recommandé, la répartition des **60 questions** de cet exercice est la suivante :

- 1- Le management interculturel 10 questions
- 2- Culture et style de management 4 questions
- 3- Culture entrepreneuriale, innovation et statuts juridiques 8 questions
- 4- Les différentes fonctions de l'organisation et leurs interactions 20 questions
- 5- Initiation aux situations particulières de la vie de l'entreprise 4 questions
- 6 – L'entreprise et la communication 10 questions
- 7- Culture générale du secteur numérique et e-management 4 questions

D41.2 Gestion des RH et des organisations : *Ce module vaut coefficient 5, et permet de capitaliser 10 ECTS.*

Forme de l'épreuve : **Exercices pratiques**

Durée : **2 heures**

Barème : **120 points**

Un sujet d'une à trois pages, présentant une problématique en ressources humaines et gestion des organisations est proposé aux apprenants. Des annexes (de une à cinq) peuvent également être proposées.

Deux questions (une question concernant le thème des ressources humaines et une question portant sur la question de la gestion de l'organisation des entreprises) doivent être traitées par les apprenants.

D42 Soutenance – Mission professionnelle : *Ce module vaut coefficient 5, et permet de capitaliser 14 ECTS.*

Forme de l'épreuve : **Exposé théorique + Discussion avec le jury**

Durée : **(grand oral 1h)**

La soutenance orale représente 50% de la note finale et le mémoire représente 50% de la note finale.

D43 Contrôle continu : *Ce module vaut coefficient 2 et permet de capitaliser 2 ECTS.*

Le contrôle continu porte sur tous les modules des UC D41.1 et D41.2 qui peuvent faire l'objet au cours de l'année d'évaluations sous différentes formes.

D51.1 Stratégies et environnement géopolitique, économique et juridique : *Ce module vaut coefficient 5, et permet de capitaliser 16 ECTS.*

Forme de l'épreuve : **Écrit**

Durée : **3 heures**

Barème : **120 points**

Un sujet d'une à trois pages présente une problématique en environnement géopolitique et économique international, et en stratégie des entreprises.

D51.2 Management stratégique des organisations : *Ce module vaut coefficient 7, et permet de capitaliser 16 ECTS.*

Forme de l'épreuve : **Etude de cas**

Durée : **4 heures**

Barème : **120 points**

D52 Soutenance – Thèse professionnelle : *Ce module vaut coefficient 4, et permet de capitaliser 14 ECTS.*

Forme de l'épreuve : **Exposé théorique + Discussion avec le jury**

Durée : **(grand oral 1h)**

La soutenance orale représente 50% de la note finale et la thèse professionnelle représente 50% de la note finale.

D53 Contrôle continu : *Ce module vaut coefficient 2 et permet de capitaliser 2 ECTS.*

Le contrôle continu porte sur tous les modules des UC D51.1 et D51.2 qui peuvent faire l'objet au cours de l'année d'évaluations sous différentes formes.

UC B4-B5 / Langue Vivante Européenne 1 : Utilisateur indépendant – Niveau B2 du CECR
(Epreuve écrite) : *L'épreuve écrite UC B4 vaut coefficient 2, et permet de capitaliser 12 ECTS.*

Durée : **1 heure 45**

1.Compréhension écrite : questionnaire à choix multiples de 20 questions.

2.Vocabulaire : compléter un texte de 500 mots environ.

3.Rédaction : essai en langue vivante de 400 mots.

Barème :

QCM : 60 points

Compléter un texte : 90 points

Essai : 70 points.

Total : 220 points

(Epreuve orale) : *L'épreuve orale UC B5 vaut coefficient 2, et permet de capitaliser 12 ECTS.*

Durée : **45 minutes**

L'apprenant présente oralement une note de synthèse de 15 à 20 pages rédigée en langue vivante européenne à partir de sa thèse professionnelle, présentant le travail de recherche mené en entreprise dans le cadre de son expertise professionnelle, et faisant par ailleurs l'objet de l'épreuve UC D52.

A4.5 Les entreprises et les enjeux de la transition écologique : *L'épreuve orale UC A4/5 vaut coefficient 4, et permet de capitaliser 16 ECTS.*

Forme de l'épreuve : **Questionnaire à Choix Multiples (QCM)**

Durée : **60 minutes**

Nombre de questions : 40 questions Total de points : 120

***Modalité de validation des points :**

1ère règle : calcul de la moyenne générale

Chaque épreuve (ou UC) est affectée d'un coefficient. Pour chaque épreuve, la note sur 20 (ou ramenée sur 20) multipliée par le coefficient donne le nombre de points.

La somme de ces points est augmentée, le cas échéant, des points obtenus grâce aux épreuves facultatives et le tout est ramené sur 20 pour donner la **moyenne générale**.

2ème règle : admission à l'examen

Pour être admis à l'examen, le candidat doit remplir **trois conditions** :

obtenir une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20,

et avoir obtenu une moyenne d'au moins 6/20 dans toutes les **unités d'enseignement** de son examen,

et ne pas avoir obtenu une note de 0/20 à une unité capitalisable, la note de 0/20 étant éliminatoire.

3ème règle : conservation des notes

Les notes obtenues peuvent être conservées pendant 5 ans. C'est le candidat qui fait ce choix quand il se présente à une session ultérieure.

À chaque session, la moyenne générale est calculée sur la base des notes conservées et des notes des épreuves à nouveau subies.

Lorsqu'un candidat souhaite se représenter à une épreuve, seule la dernière note obtenue est prise en compte dans le calcul de la moyenne générale.

4ème règle : formes de l'examen

Les examens peuvent être passés sous la forme **globale** (toutes les épreuves à la même session) ou sous la forme **progressive** (choix d'épreuves à chaque session).

5ème règle : absence à une épreuve

L'absence à une épreuve interdit la délivrance du diplôme.